Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 056-215601121-20260728-2026079-DE

République Française
Département Morbihan
LIZIO

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/07/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Vannes
Le :
Et publication ou notification du :

L'an 2026, le 27 Juillet à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de LIZIO s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GUILLERME Gwen, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/07/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/07/2026.

Présents : Mme GUILLERME Gwen, Maire, M. BOURY Pascal, Mme TISON Virginie, M. CADIEU Jimmy, Mme THIRIOT Corinne, M. COURANT Anthony, Mme ROBERT Emmanuelle, Mme JUIN Émeline, M. CHEMINEL Loïc, M. VAILLANT Fabien, M. GUILLAUME Romain, Mme BOURION Béatrice
Absents excusés ayant donné procuration :
Mme VAILLANT Monique à Mme TISON Virginie, Mme DEROCHE Rachel à M. BOURY Pascal, M. BURBAN Sébastien à Mme GUILLERME Gwen
A été nommée secrétaire : Mme ROBERT Emmanuelle

2026-079 – INSTITUTION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION

Mme Le Maire :

- Expose les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal de fixer le taux de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation,
- Rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée liée à l'appréciation de la vacance, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la collectivité.

Vu l'article 1406 bis du code général des impôts,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Décide d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation,
- Charge Madame Le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme

MAIRIE DE LIZIO (Morbihan)

En mairie, le 28/07/2026

Le Maire
Gwen GUILLERME